

N° 24 - JC

ARRÊTÉ

Objet : Promotion interne après examen professionnel
Liste d'aptitude au grade d'agent de maîtrise

La Présidente du centre de gestion,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 88-547 du 6 mai 1988 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux,

Vu les attestations de réussite à l'examen professionnel,

ARRETE

Article 1er : La liste d'aptitude au titre de la promotion interne au grade d'agent de maîtrise est annexée au présent arrêté.

Article 2 : Le présent arrêté sera transmis au Représentant de l'Etat.

Fait à Labège, le 10 juillet 2024

La Présidente,



Signé électroniquement par : Sabine
GEIL-GOMEZ
Date de signature : 16/07/2024
Qualité : Présidente du CDG31

Sabine GEIL-GOMEZ

La présente décision peut être contestée dans un délai de deux mois devant le Tribunal administratif de Toulouse par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>

LISTE D'APTITUDE AU TITRE
DE LA PROMOTION INTERNE APRÈS EXAMEN PROFESSIONNEL
AU GRADE D'AGENT DE MAÎTRISE

- BENAC Pascal
- DAMERVILLE Mathieu
- DA ROCHA MATOS MARTINS José
- DAURE Lucas
- DECEUNINCK Loïc
- DUBOIS Catherine
- GAY Mickaël
- HURSTEL François-Xavier
- LAFFORGUE Romain
- LARRONDE Pierre
- PAPAIX Nicolas
- SÉBASTIEN Mathieu
- SIE Donald
- TOUIHRI Moncef

Fait à Labège, le 10 juillet 2024

La Présidente,



Signé électroniquement par : Sabine
GEIL-GOMEZ
Date de signature : 16/07/2024
Qualité : Présidente du CDG31

Sabine GEIL-GOMEZ